

Adrien Lehman

SERVICES PUBLICS L'URGENCE D'AGIR



Santé, éducation, sécurité,
culture, économie :
des solutions existent

DBS

**SERVICES
PUBLICS
L'URGENCE
D'AGIR**

Adrien Lehman

**SERVICES
PUBLICS
L'URGENCE
D'AGIR**

DBS

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : **www.deboecksuperieur.com**

© De Boeck Supérieur s.a., 2025
Rue du Bosquet 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale, Paris : octobre 2025

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2025/13647/163

ISBN : 978-2-8073-6814-9

Sommaire

Introduction – Le grand paradoxe	7
--	---

LES FRANÇAIS ET LEURS SERVICES PUBLICS

Chapitre 1. Un débat impossible ?	15
Chapitre 2. Ce que peuvent vraiment les services publics	23
Chapitre 3. Mais qui est Théodule ?	47
Chapitre 4. Situation de la France	61

AU SERVICE DU PUBLIC

Chapitre 5. L'éducation, au cœur du service public....	81
Chapitre 6. La valse des politiques culturelles.....	97

SERVICES PUBLICS

Chapitre 7. L'important, c'est la santé	111
Chapitre 8. Le monde du travail.....	129
Chapitre 9. Sécurité, justice et défense : les liaisons dangereuses	147
Chapitre 10. Bien commun, entreprises privées et innovation	167

LES SERVICES PUBLICS DE DEMAIN

Chapitre 11. Les politiques de modernisation	207
Chapitre 12. La double transition	231
Chapitre 13. Mieux prélever pour mieux servir	247
Chapitre 14. Un monde plus incertain.....	263
Conclusion – L'urgence de la décision.....	277
Remerciements	283
Table des matières.....	285

Introduction – Le grand paradoxe

Les services publics n'ont jamais coûté aussi cher, alors que leur qualité est perçue comme dégradée par le public. Cette affirmation a quelque chose de terrible, pour toutes celles et ceux qui s'engagent pour ces activités d'intérêt général et bien entendu pour le citoyen, qui se trouve être aussi un usager, un contribuable et parfois lui-même un agent public. Quand on parle de l'État ou des diverses structures publiques, certains ont la tentation de n'évoquer que de supposés avantages dont jouiraient ceux qui servent les autres. Pourtant, l'argent public finance des missions très variées, sur tout le territoire, et autrement plus coûteuses : des hôpitaux aux écoles, de la police à la justice. Ces politiques publiques

sont indispensables, mais font aussi face à de nombreux défis, qui nécessitent des financements élevés. Si les taux d'intérêt bas des quinze dernières années ont temporairement éloigné la question de l'endettement du débat public, elle est désormais plus que jamais centrale, tant la sensation d'avoir repoussé des limites est forte. Nous sommes assurément à la croisée des chemins.

Deux visions s'opposent éternellement. D'un côté celle des analystes financiers, qui constatent que le budget de l'État est structurellement en déficit et que les prélèvements obligatoires n'ont jamais été aussi élevés. De l'autre côté, celle des citoyens, qui perçoivent une baisse de la qualité des services publics. Ainsi, seuls 44 % des usagers en ont une opinion positive, même s'ils sont 73 % à se dire satisfaits du service dont ils ont directement bénéficié¹. S'ils s'estiment individuellement bien traités, ils sont donc très critiques envers l'action publique en général. Ils considèrent que la santé, l'éducation nationale et la justice doivent faire l'objet d'efforts particuliers. Le service public de la justice est d'ailleurs celui dont les usagers ont la moins bonne opinion, avec 33 % de satisfaction, à quasi-égalité avec l'éducation nationale (34 %) et le logement (35 %). Au demeurant, au niveau international, la France se place juste à

1. Institut Paul Delouvrier, « Les services publics vus par les Français et les usagers », baromètre, 24^e édition, 2024.

la moyenne parmi les pays de l'OCDE en ce qui concerne la satisfaction du public en matière d'éducation, d'accès aux soins ou de confiance en la police locale². Les professionnels de ces secteurs alertent aussi bien légitimement sur le terrain en témoignant des difficultés qu'ils rencontrent.

En première analyse, ces deux visions semblent irréconciliables. Les Français eux-mêmes n'y voient d'ailleurs pas bien clair, puisqu'ils sont 49 % à estimer qu'il faut baisser le niveau des prélèvements obligatoires, même si cela implique de réduire la qualité des services publics, mais ils sont aussi 47 %, selon la même étude, à penser qu'il faut améliorer les prestations proposées par les services publics, même si cela implique d'augmenter le niveau de ces prélèvements³.

Dans les faits, dans le débat public, des pages débats des journaux aux colloques, c'est souvent la même valse à trois temps qui se joue lorsqu'on évoque la qualité des services publics. Dans un premier temps, dans un secteur donné, par exemple l'éducation ou la santé, les professionnels concernés vont se mobiliser par les moyens qui leurs sont propres pour évoquer les difficultés

2. OCDE (2024), Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024 : « Instaurer la confiance dans un contexte complexe », Éditions OCDE.

3. Institut Paul Delouvrier, *op. cit.*

qu'ils rencontrent. Il peut s'agir de fermetures de classes qu'ils jugent « injustifiées », ou de mesures d'économie à l'hôpital qu'ils estiment « injustes ».

Dans un deuxième temps, les autorités publiques responsables prennent la parole pour rappeler que, dans un contexte contraint de finances publiques, des engagements budgétaires « inédits » ont été pris, assortis d'augmentations « significatives » pour prendre en charge des problématiques « prioritaires ». Chacun est de bonne foi et dans son rôle : d'un côté, les autorités ayant pris ces mesures ne tireront que peu de bénéfices des marges de manœuvre financières qu'elles ont dégagées, lesquelles ne donneront bien souvent des résultats qu'à moyen terme ; de l'autre, les professionnels et usagers concernés conserveront encore longtemps le goût amer de ce qu'ils vivent comme un recul significatif d'un service auquel ils sont attachés.

Dans un troisième temps, fort heureusement, ces deux populations se rejoindront pour rappeler qu'au-delà des enjeux de court terme il conviendra de poursuivre des investissements massifs pour être à la hauteur des enjeux de demain, lesquels relèvent notamment des transitions écologiques et numériques. Mais dans ces grandes déclarations, il faut faire la part entre ce qui tient de l'incantation et les engagements réels. Ce n'est pas toujours évident.

Face à cette apparente quadrature du cercle, il y a toujours la tentation de mesures radicales.

Certains concluent hâtivement à la nécessité de confier l'ensemble de ces activités au privé, lequel serait toujours synonyme de meilleure qualité, à moindre coût. En réalité, si une part d'activité privée peut se justifier pour certains métiers, elle paraît inenvisageable pour d'autres, notamment pour des raisons de souveraineté. D'autres vivent dans la nostalgie d'une époque idéalisée où le service public répondait parfaitement aux besoins des usagers, tout en apportant de la fierté aux agents. En réalité, les économistes ont montré que les deux modèles – public comme privé – ont leurs forces comme leurs faiblesses, et que les grandes organisations présentent souvent d'ailleurs les mêmes travers, peu importe qu'elles soient du secteur public ou privé, surtout si elles se trouvent en position dominante ou de quasi-monopole. Nous pouvons donc collectivement faire le choix d'un niveau de socialisation élevé, mais il faut alors justifier les montants élevés engagés chaque année par un taux de satisfaction remarquable. Admettons que des marges de progrès existent.

Cet essai se propose de tenter de résoudre ces multiples paradoxes. Les Français sont attachés à l'action publique, en général, et aux services publics de proximité dont ils bénéficient, en particulier ; pour autant, ils jugent sévèrement leur qualité, surtout compte tenu des efforts financiers engagés par les pouvoirs publics. En analysant le budget de l'État secteur par secteur (enseignement, justice,

police, hôpitaux, etc.), on dressera un panorama sans concession de l'état des services offerts aux citoyens, tout en posant la question de l'efficacité de la dépense. En outre, les évolutions historiques des grandes politiques publiques éclairent souvent les difficultés qu'elles rencontrent de nos jours, de même que leurs spécificités en matière de financement ou de gouvernance. Intervention de l'État ou place renforcée d'autres acteurs, des associations aux entreprises en passant par les collectivités locales, il n'y a pas de modèle magique mais une seule question : en avons-nous pour notre argent ? Pour répondre à cette question, on mobilisera des résultats de travaux de recherche et d'analyse français, européens et internationaux des politiques publiques. L'enjeu est de parvenir à concilier qualité des services publics, rétablissement des comptes publics et justice sociale. L'équilibre de ce triangle est la seule manière soutenable d'ouvrir un chemin. Des solutions existent. Il nous appartient désormais d'avancer sur la ligne de crête.

LES FRANÇAIS ET LEURS SERVICES PUBLICS

*« Cyclope d'une puissance et d'une maladresse indignes,
enfant monstrueux de la force et du droit ; si l'État est fort,
il nous écrase, s'il est faible, nous périssons. »*

Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, 1931

Chapitre 1

Un débat impossible ?

Pour décider effectivement de l'avenir des services publics, il nous faut probablement être capables de débattre autrement. Nombreuses sont les institutions, comme France Stratégie, les écoles, comme Sciences Po, ou même les émissions de radios, voire de télévision, qui soutiennent l'idée d'un débat public fondé sur des faits, des évaluations indépendantes et des échanges contradictoires, où les positions ne soient pas figées. Pour autant, notre époque est bien celle du règne de l'opinion, voire des fausses informations – les fameuses *fake news* – diffusées sans scrupules. Dans une société démocratique, il est évidemment normal qu'existent des divergences, des désaccords et même des contradictions – le débat public est là pour les trancher. Encore faut-il qu'il soit efficace.

Les crises se succèdent et se ressemblent souvent. Combien de fois assistons-nous aux mêmes débats, qui reviennent en boucle ? Sur les services publics difficiles à financer, sur les impôts toujours trop élevés, sur la dette publique toujours trop lourde. Pourtant, à chaque nouvel épisode de ce feuilleton, chacun se persuade qu'il s'agit d'une crise et qu'elle pourra être résolue avec une nouvelle loi en fonction de ses propres tropismes. Dans ce monde de crises multiples, où le changement devient structurel, la dimension technique des problèmes est souvent évacuée au bénéfice d'une approche plus émotionnelle. La dimension économique de la pandémie de Covid-19 de 2020 à 2022 en offre un exemple : le débat public a largement ignoré cet aspect de la crise. Les 100 milliards d'euros du plan de relance annoncé en septembre 2021 par Bruno Le Maire, alors ministre de l'Économie, apparaissaient comme une vaste somme d'argent sans incarnation concrète ; 80 % des Français doutaient même que le plan de relance aurait un impact positif sur leur situation personnelle ou sur leur territoire (65 %)¹. De manière générale, demander aux Français d'énumérer les mesures d'un dispositif public les concernant aboutit le plus souvent à un constat décevant. Mais ils ne sont pas les seuls : le même constat peut être établi dans la grande majorité des pays. C'est la

1. Lehman A. et Ahmadi A. (2020), *Les Français et l'économie : un débat public impossible ?*

conséquence de politiques publiques toujours plus complexes et nombreuses.

Pour les Français, les services publics sont partout et nulle part. Ils ne font pas toujours le lien entre leurs problèmes du quotidien (salaires, emplois, impôts, pouvoir d'achat, retraites, etc.) et les grands enjeux de politiques publiques, comme la crise de la dette publique ou le protectionnisme. Par exemple, aucun citoyen ne peut tracer avec précision la destination des impôts dont il s'acquitte. Pour peu que le taux d'insatisfaction vis-à-vis des services publics soit élevé, c'est le « ras-le-bol fiscal » assuré, selon l'expression consacrée. Le raisonnement fonctionne aussi pour la lutte contre le chômage, alors que tant de services publics lui sont dédiés. En effet, retrouver le chemin de l'emploi se traduit souvent par des mesures prises aujourd'hui pour des résultats incertains et différés dans le temps. Ainsi, le président François Hollande (2012-2017) a dû admettre, dans les derniers mois de son mandat, qu'il n'était pas parvenu à faire baisser suffisamment le chômage, alors même que de nombreux efforts avaient été engagés et que la courbe s'inversait.

UN DÉBAT SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES SOUVENT CARICATURAL

Le désintérêt supposé des citoyens pour les questions techniques liées à leurs services publics aboutit à un débat public de faible qualité, binaire, utilisant

la rhétorique du « pour ou contre ». Les arguments échangés se bornent ainsi à opposer discipline budgétaire et investissement, ou chômage et commerce international. Au fond, tout se passe comme si, en matière d'analyse économique, nous en étions restés aux connaissances des années 1960. Les maigres analyses techniques qui parviennent jusqu'aux oreilles des Français sont ensuite caricaturées, souvent involontairement, par ceux qui se risquent à débattre. Prenons un exemple économique simple. Pour parler de croissance, le produit intérieur brut (PIB) est aisément évoqué, sans que l'on explique pour autant ce qu'il représente. Or, cela n'a pas beaucoup de sens de réduire la définition de la croissance, c'est-à-dire l'augmentation des richesses produites, au seul indicateur qui la mesure. Ce serait exactement comme expliquer ce qu'est la température en évoquant les degrés Celsius d'un thermomètre, qui peuvent monter ou baisser, sans expliquer ce que sont le chaud et le froid, qui correspondent pourtant à la réalité de la température et de ses variations. Au demeurant, cet exemple rappelle que cette situation concerne plus largement les questions économiques et sociales. Ainsi, si le débat public est pauvre, c'est souvent parce que les connaissances fondamentales ne sont pas assez maîtrisées par celles et ceux qui ont la charge de l'animer.

Ce constat n'est pas nouveau : il avait déjà été fait après la crise de 2008. Le gouvernement avait alors lancé une stratégie d'éducation économique

et financière des publics, opérationnelle à partir de 2016. Pour autant, plus de dix ans après cette crise, peu de Français sont capables d'expliquer les ressorts de cet événement dont les conséquences ont été durables. Or, ce manque de liens construits par le public entre les mécanismes économiques généraux et les destins individuels mène à une impasse. Les Français s'insurgent légitimement contre une fermeture d'usine, une délocalisation ou le chômage de masse, mais très peu ont conscience d'avoir à leur disposition les outils conceptuels pour proposer une autre solution, ce qui nourrit le populisme et ses idées faciles.

Dans ce contexte, la confiance que le public place dans les institutions peut être remise en cause – et l'est très largement – au gré des crises ou du fait d'un scandale, si les citoyens ne voient plus les raisons pour lesquelles ils apporteraient leur soutien, en tant que contribuables mais aussi en tant qu'usagers. Ainsi, en 2024, 70 % des Français affirment ne pas avoir confiance en la politique, c'est plus que dans des pays comme l'Allemagne (55 %) ou la Pologne (46 %). Si les citoyens se fient encore aux élus locaux (60 % d'entre eux ont confiance en leur maire), il en va différemment lorsque l'institution apparaît éloignée de leurs préoccupations quotidiennes (28 % seulement font confiance au gouvernement). On peut tout de même se rassurer en notant que les citoyens ont un niveau de confiance plus élevé à l'égard de beaucoup de services publics

(77 % concernant la gendarmerie, 75 % pour les hôpitaux, 68 % pour la sécurité sociale, etc.) que pour les grandes entreprises (46 %) ou les banques (40 %). En revanche, ils accordent davantage leur confiance aux artisans (82 %) ou aux petites et moyennes entreprises (79 %)².

Au fond, moins qu'une distinction entre public et privé, la défiance porte surtout sur les grandes structures jugées trop complexes et éloignées de leurs préoccupations. Ces chiffres pourraient paraître relativement rassurants, mais ils s'inscrivent dans une tendance fortement baissière : ils perdent tous environ dix points entre 2014 et 2024 et la tendance n'a pas de raison d'arrêter son chemin. Or, certaines politiques publiques, par exemple en matière de sécurité ou d'économie, peuvent difficilement être construites exclusivement au niveau local et nécessitent la mobilisation de notions théoriques très élevées.

Ce mouvement de perte de confiance dans les institutions politiques et les grands services publics est évidemment inquiétant. En effet, pour reprendre la formule de Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'État (2006-2018), « La confiance qu'inspire le fonctionnement des services publics aux personnes qui font appel à eux est un fondement

2. Sciences Po, CEVIPOF, « En quoi les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? », Le baromètre de la confiance politique.

du pacte social et elle participe de la bonne gouvernance publique³. » Or, nombreux sont les citoyens qui se détournent désormais des politiques publiques comme mode de résolution de leurs problèmes quotidiens. Dans le brouhaha d'informations contradictoires, imprécises ou inutilement polémiques, les représentants d'intérêt sectoriels interviennent pour sauver ce qu'ils peuvent en fonction – précisément – de leurs intérêts, sans garantie d'efficacité pour la collectivité. Ainsi, d'un mauvais débat, on tire de mauvaises politiques. C'est quand même ennuyeux.

UN CHANGEMENT EST POSSIBLE, MAIS À LONG TERME

Soyons honnêtes : cette situation ne changera pas du jour au lendemain. Renforcer la connaissance des grandes politiques publiques et des outils théoriques fondamentaux en droit, en histoire ou en économie dans les programmes éducatifs est bien sûr un axe de travail et pas seulement pour les lycéens. Les théories économiques sont d'ailleurs largement mobilisées par les jeunes générations pour se faire entendre et défendre leurs idées : la transition écologique ou la révolution digitale font partie de leur culture politique.

Dans le débat public contemporain, il est urgent de réconcilier l'émotion des faits du quotidien avec

3. Sauvé J.-M. (2011), éditorial du vice-président, rapport annuel du Conseil d'État pour l'année 2010.

les grandes décisions techniques prises à Paris ou Bruxelles. Tout d'abord, un travail de communication pédagogique poussé est pour cela nécessaire. Traduire les mesures publiques en résultats concrets à l'échelle du citoyen devrait être un automatisme de communication de la part des grandes institutions publiques. Ensuite, énumérer les mesures prises ne suffit pas, car les services publics fonctionnent comme un système général, et non pas comme une accumulation de mesures. Enfin, la transparence reste la meilleure arme contre les idées complotistes.

Il n'y a pas de miracle : que ce soit au café, dans les partis politiques ou dans les médias, il faudra consacrer plus de temps à parler des politiques publiques si l'on veut garantir un débat public de qualité et à grande échelle. À court terme, nos difficultés économiques actuelles offrent une fenêtre de tir. De la relance de l'économie après la pandémie de Covid-19 en 2021 à l'augmentation du service de la dette en 2024, en passant par la lutte contre l'inflation en 2022 : voilà autant de questions qui auraient dû nous permettre de construire des discours pédagogiques et de progresser collectivement. L'approche de l'élection présidentielle de 2027 sera l'occasion d'organiser de grands débats sur la transition écologique, la modernisation de nos entreprises ou la lutte contre les inégalités. C'est comme cela que nous avons une chance de prendre les bonnes décisions et de construire collectivement l'action publique de demain.

Chapitre 2

Ce que peuvent vraiment les services publics

Lorsqu'un problème apparaît au gré de l'actualité, le premier réflexe des commentateurs est souvent de se demander ce que l'État aurait pu faire de mieux. Au fond, tout se passe comme si la réponse aux difficultés que nous rencontrons collectivement passait par toujours davantage d'actions et de dépenses publiques. Cet état d'esprit est au moins partiellement fondé, car il existe le plus souvent un dispositif qui n'attend que d'être amélioré ou complété. Cela traduit aussi la vision que nous avons de l'État. Par sa souveraineté, il semble, à nos yeux, capable de régler tous les problèmes. Raymond Carré de Malberg, un des grands professeurs de droit de la III^e République, avait identifié avec lucidité ce goût d'absolu que nous aimons placer dans l'État : « Quand on dit

que l'État est souverain, il faut donc entendre par là que, dans la sphère où son autorité est appelée à s'exercer, il détient une puissance qui ne relève d'aucun autre pouvoir et qui ne peut être égalée par aucun autre pouvoir¹. » Si tout cela est juridiquement parfaitement exact, les faits commandent de reconnaître que l'autorité de l'État peut être contestée par des entreprises, des associations, voire parfois directement par des citoyens, qui prétendent être capables de faire mieux, tout en accusant l'État de ne pas en faire assez.

Quoi qu'il en soit, l'intensité de notre rapport à l'État et à ses services publics témoigne de leur place dans notre société. Ils sont, en quelque sorte, ceux qui doivent régler les problèmes en dernier recours – et donc, par définition, lorsque la situation est déjà largement dégradée. Il en va de même dans presque tous les secteurs, que ce soit le soutien aux commerces en zone rurale jusqu'aux actions éducatives en faveur des publics les moins favorisés, en passant par le maintien de l'ordre dans les quartiers difficiles. L'État est ainsi notre acteur en dernier recours, celui qu'on appelle pour régler ce que ni les particuliers, ni les entreprises, ni même les collectivités locales n'ont su régler avant lui.

1. Carré de Malberg R. (1920), *Contribution à la théorie générale de l'État*.

Contrairement au cliché habituel, ce rapport à l'État n'est pas spécifiquement français. Il est présent dans bon nombre d'économies avancées en Europe occidentale et même aux États-Unis. En matière de santé, on a tous entendu parler, au moins lors du Brexit, du National Health Service (NHS) britannique ou, lors de l'élection présidentielle américaine, des programmes de santé Medicare et Medicaid, en faveur respectivement des personnes âgées et des plus pauvres. Cela se traduit d'ailleurs par le fait que les États des économies avancées comptent parmi les plus grands employeurs du monde, tant ils exercent de fonctions. Ainsi, dans les pays nordiques, près de 30 % des emplois relèvent des administrations publiques. En France, ce nombre tombe à 21,13 %, ce qui est un niveau comparable à Israël (20,93 %), au Canada (20,68 %) ou à l'Irlande (20,49 %), la moyenne de l'OCDE étant à 18,63 %². Rien de typiquement français donc, mais on peut tout de même s'interroger sur ce que peut effectivement l'État, car améliorer le fonctionnement des services publics, leur efficacité et leur équité, c'est déjà commencer par se poser la question de leur périmètre et de leurs objectifs.

2. OCDE (2023), Panorama des administrations publiques.

LA QUESTION DU RÔLE DE L'ÉTAT

Dans une conception souvent considérée comme libérale des services publics, ceux-ci ne devraient intervenir qu'en dernier recours, lorsque toutes les solutions privées sont épuisées. De nos jours, les Britanniques – ou du moins, ceux pour qui ils votent – partagent majoritairement cette vision. S'ils sont très attachés à leur NHS, ils ont aussi largement ouvert la gestion des services publics au secteur privé. Dans les années 2010, le gouvernement s'est ainsi complètement désengagé de l'emblématique Royal Mail, après 499 ans d'existence publique. En effet, l'histoire de cette société remonte à la création en 1516 par le roi Henri VIII du Master of the Posts. En France, au fil des générations, nous avons consolidé une vision un peu différente de l'intervention publique. La puissance publique a hérité d'une conception révolutionnaire de la volonté générale, selon laquelle – au fond – si l'État fonctionnait bien, il serait capable de résoudre tous les problèmes présentés à lui par les citoyens. Ainsi lorsqu'un service public fonctionne mal, ce n'est pas que cette compétence serait mieux exercée par d'autres entités privées, voire par les particuliers eux-mêmes, mais que le service public a été mal organisé ou qu'il souffre d'un financement insuffisant.

Par définition, dans notre débat public national, il s'agit presque toujours de demander soit

davantage de moyens pour un service public, soit une réorganisation. Chaque secteur de la société estime d'ailleurs que les services publics dont il bénéficie ne sont pas assez dotés. Le même débat existe pour l'éducation, pour la culture, pour l'audiovisuel, pour la Défense nationale, pour le soutien aux entreprises, pour notre réseau diplomatique, pour la santé et bien entendu pour l'agriculture. Si nous disposions de ressources financières infinies, cela ne poserait probablement pas de difficultés, mais ce n'est pas le cas. On y reviendra d'ailleurs plus longuement au prochain chapitre. Reste donc à répartir les ressources rares dont dispose l'État pour faire au mieux. Lorsque l'on présente les fonctions de l'État, on a coutume de distinguer les fonctions régaliennes, qui le définissent, et les autres. On aurait d'un côté des fonctions qui relèvent du cœur de métier de l'État, comme le maintien de l'ordre, la défense nationale, la monnaie et la justice, et de l'autre côté des fonctions que l'État choisit d'exercer en fonction des préférences dans chaque société.

En France, où les citoyens ont une préférence forte pour la socialisation des services, c'est-à-dire leur exercice en commun, ce sont des entités publiques qui ont la charge de l'éducation nationale, de services culturels ou encore de favoriser la transition écologie. Cette division est confortable mais elle est largement factice. En effet, les fonctions que nous percevons comme régaliennes sont

Comment construire les services publics de demain ?

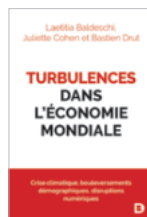
Les services publics n'ont jamais coûté aussi cher. Et pourtant, de l'hôpital à l'école, en passant par la police et la justice, les usagers et les professionnels ne cessent d'alerter sur les difficultés qu'ils rencontrent.

Les Français sont attachés à ces services d'intérêt général, pour autant ils jugent sévèrement leur qualité, compte tenu des efforts humains et financiers engagés. Cette situation infiniment paradoxale a quelque chose de tragique. Or, ces politiques publiques sont indispensables et nécessitent des financements toujours plus élevés, pour faire face – entre autres – aux transitions numérique et écologique. Dans un monde plus incertain, et alors que les marges de manœuvre des pouvoirs publics sont réduites, nous sommes plus que jamais à la croisée des chemins.

Avec cet essai, qui se fonde sur ses enseignements à Sciences Po Paris et sur les meilleurs travaux de recherche français et internationaux autour de l'action publique, Adrien Lehman se propose de résoudre ces multiples paradoxes. Il interroge ainsi le rapport des Français à leurs services publics, puis dresse un large panorama de cet écosystème, avant d'ouvrir la réflexion sur son indispensable modernisation pour relever les défis de demain.

Adrien Lehman est spécialiste de la pédagogie économique. Inspecteur dans une institution publique, il enseigne l'économie à Sciences Po et à l'université de Lorraine. Ses cours portent sur l'économie publique et les politiques économiques.

Dans la même collection



ISBN : 978-2-8073-6814-9



9 782807 368149

Prix : 20,90 €

